



Dossier du BHI No. CBC-1

LETTRE CIRCULAIRE No. 60/2007
3 juillet 2007

RAPPEL

REGLEMENTS HYDROGRAPHIQUES NATIONAUX

Référence : LC 41/2007 en date du 26 avril

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Dans la lettre circulaire ci-dessus référencée, le BHI demandait aux Etats membres de l'OHI de bien vouloir fournir **avant le 30 juin 2007**, des exemplaires des règlements nationaux pouvant servir de référence en vue de l'établissement d'un Service hydrographique national et/ou d'un Comité hydrographique national ou d'un organe équivalent.

2 L'addition de ces divers règlements administratifs a été identifiée par le CBC comme étant une importante source d'information pouvant fournir aux pays qui sont en train d'élaborer leur propre législation une assistance en matière d'hydrographie, de cartographie marine, de sécurité de la navigation et d'autres activités y relatives.

3 Le BHI souhaite remercier, à ce stade, l'Australie, le Brésil, l'Equateur, la Finlande, la France, la Norvège et la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui ont fourni des informations utiles, mais malheureusement, la faible quantité de réponses reçues ne permet pas d'obtenir une plus large vue d'ensemble.

4 Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir prendre en compte cette demande d'information et d'adresser, le plus rapidement possible et, dans le meilleur des cas, **avant le 31 juillet 2007**, leur contribution au BHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Gorziglia', is written over a faint circular stamp.

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA
Directeur